



Faut-il encore se demander qui -de ceux qui entourent le président malgache sur la photo- est le rédacteur principal, donc le premier responsable des communiqués de presse officiels de la présidence ? N'est-il pas directeur de cabinet ? Mais quels sont donc les secrets (financiers) qui lui permettent d'être indéracinable au sommet de l'Etat malgache, malgré une incompetence notoire ? Comment il s'appelle ? Henry Rabary-Njaka, à l'extrême-gauche en veste grise (comme sa mine, sans être une éminence grise pourtant)



En-tête des communiqués présidentiels officiels

A court d'idées, n'ayant aucun sens de la communication et de la souveraineté, les responsables du site officiel de la Présidence de Madagascar se voient et même se croient obligés de piquer directement sur le site de l'Elysée. Ridicules va ! - [CLIQUEZ ICI](#)

Crime de lèse-Président

01.10.2014 |

Disons donc qu'il y a eu malentendu. Que Hery Rajaonarimampianina n'a jamais voulu suggérer à son homologue français la cogestion des « îles éparses ». Qu'il s'était juste contenté de soulever devant François Hollande une vieille proposition de la France, alors soumise par Jacques Chirac. Histoire d'engager les débats et les discussions pour que l'on puisse enfin avancer sur le dossier.

Depuis le temps que la question est évoquée, il est effectivement temps que Madagascar fasse bouger les choses. Ne pas bousculer la France en s'engageant déjà sur la voie d'une revendication frontale peut être une stratégie. Avancer en douceur. Rappeler à la France qu'elle avait déjà proposé une solution. Puis, partir sur cette base. Le plus important étant que les discussions soient engagées.

C'est un point de vue qui se tient. Sauf que ce n'est pas ainsi que les choses ont été comprises. Pour l'opinion, le président a déjà tranché, et souhaite donc que la Grande île partage avec la France sa souveraineté sur les quelques riches petites îles qui l'entourent. Pour certains collaborateurs du chef de l'État, celui-ci a déjà tranché. « **Une politique de cogestion a déjà été avancée**

par Hery

Rajaonarimampianina »

, ont-ils clairement mentionné dans le communiqué de presse qui rendait compte de la rencontre entre le président de la République et son homologue français.

Le communiqué de presse a été envoyé à toutes les rédactions, et a été affiché sur le site Web de la Présidence de la République. La presse a repris ce communiqué pour rédiger ses articles. Et c'est ce qui a, en partie, contribué à forger l'opinion du public sur les intentions présidentielles par rapport à la gestion de ces îles.

Puis le président revient. Il parle d'une mauvaise interprétation de ses propos. Encore heureux qu'il ne soit pas allé jusqu'à se demander en public « *qui a donc intérêt à déformer ainsi mes propos et à véhiculer de telles désinformations* »

comme il a l'habitude de le faire. Mais il ne l'a pas fait. Et pour cause. Pour une fois, celles-ci ne sont pas d'origine journalistique. Elles ne proviennent même pas de source politique.

Elles sont sorties du palais, avec tout ce qu'il faut pour être authentiques

Son image a pourtant été sérieusement écornée avec cette information. Son honneur de chef d'État a dû en prendre un coup. Et s'il ne prenait pas le contenu du communiqué comme de la diffamation, il aurait pu invoquer la diffusion de fausse nouvelle. Dans la loi sur la communication actuellement en vigueur, il s'agit d'un délit passible de six mois à trois ans de prison. Surtout que la nouvelle en question est de celles qui sont susceptibles de troubler la paix publique, qui sont de nature à ébranler la confiance du public dans l'institution qu'il représente. Lui faire dire qu'il accepte la cogestion d'une portion du territoire, c'est comme l'accuser de céder une partie de la souveraineté nationale sur cette portion, justement. L'accusation pourrait être d'autant plus grave que ces îles renferment des ressources et des richesses inestimables.

Quand les auteurs du communiqué de presse officiel de la présidence parlent « **de mesures à prendre contre la propagation du virus de l'Ebola** »
ou de l'invitation faite à Madagascar pour « **devenir le porte-parole du changement climatique** »

, il est facile de comprendre qu'il y a erreur de formulation. Et on comprend tout de suite où le communiqué veut en venir. On peut parfois en sourire, faire preuve de magnanimité parce que l'erreur est humaine. Même s'il s'agit de communiqué très officiel. Mais faire dire au président ce qu'il n'a pas dit, aller jusqu'à déformer ses propos, au point de faire croire à l'opinion que celui-ci est prêt à partager la souveraineté du pays sur une portion de son territoire, n'est pas seulement une faute professionnelle. C'est un crime de lèse-Président.

Rubrique « Opinions » - l'Express de Madagascar